

L'ÉCO

de la semaine



01 au 05 juin 2026

SOMMAIRE

Madagascar appelé à renforcer son attractivité pour accélérer la relance.....	2
Investissements directs étrangers : Des résultats encourageants enregistrés ces dernières années	2
Zone Économique Spéciale : Madagascar s’inspire des bonnes pratiques russes	3
Les droits des travailleurs sont en recul dans le monde, y compris en France, alerte la Confédération syndicale internationale.....	3
Les priorités malgaches inscrites dans les quatre points cardinaux de la BAD	4
Madagascar -Chine : Une nouvelle étape pour le partenariat économique	5
La suspension du règlement européen sur les produits chimiques, nouveau recul pour la santé	6
Classement bloomberg : Une entreprise malgache parmi les startups de l’année	7
Taux de change : Appréciation notable de l’ariary au premier semestre 2026	8
Énergie solaire : un financement ciblé pour soutenir les entreprises malgaches.....	8
Girofle : déclaration des stocks obligatoire pour la campagne 2025-2026.....	9
Intégration à la Zlecaf : Madagascar prépare un plan d’actions climatiques.....	9
Projet Volobe Amont : Partenariat CGHV–METFP pour faciliter l’insertion professionnelle.....	10
PLFR 2026 : Cap sur la relance économique et la promotion de la production locale.....	10
Environnement : Bôndy parmi les startups africaines les plus prometteuses en 2026	11
Agoa : Madagascar tient à affirmer sa position	12
« Des punaises pour protéger naturellement les tomates » : une coopérative bretonne élève des insectes pour se passer des pesticides.....	12
Secteur privé : Le GEM réclame la sécurité des investissements.....	13
Europe - Madagascar : Signature imminente d’un accord de partenariat économique	14
Droit de la concurrence : Un véritable levier de la croissance économique.....	14
Varuna SD et Varuna Living Forest : quatre ans d’actions en faveur de la biodiversité de l’océan Indien.....	15
Mirana Rajoharison – directrice exécutive Alefa Diaspora : « Madagascar doit aussi construire un pont vers la diaspora, et non plus seulement attendre l’inverse »	15

Madagascar appelé à renforcer son attractivité pour accélérer la relance

ANTSAR. | 1 JUIN | MIDI MADAGASCAR

La Banque africaine de développement (BAD) a souligné l'importance des réformes pour relancer l'économie malgache. Dans son rapport présenté la semaine dernière à Brazzaville, elle s'aligne sur l'optique du gouvernement malgache quant à la nécessité de miser sur le secteur privé.

Madagascar doit accélérer ses réformes pour transformer la reprise en croissance durable. C'est l'un des messages qui ressort des Perspectives économiques en Afrique 2026 de la Banque africaine de développement (BAD), qui met en évidence une économie encore exposée aux chocs extérieurs, mais disposant de marges de progression importantes si les réformes engagées sont poursuivies.



Selon ce rapport, présenté dans le cadre des Assemblées annuelles du Groupe de la BAD, la croissance économique de Madagascar a ralenti, passant de 4,3 % en 2024 à 3,2 % en 2025. Elle devrait encore s'établir à 3,0 % en 2026, avant de remonter à 4,5 % en 2027. Cette reprise attendue reste toutefois conditionnée à la capacité du pays à renforcer sa résilience, à maîtriser les pressions inflationnistes et à créer un environnement plus favorable à l'investissement. De leur côté, les dirigeants malgaches tablent sur une croissance beaucoup plus forte, grâce au plan de relance en cours d'élaboration.

Miser sur le secteur privé

Par ailleurs, l'inflation demeure l'un des principaux défis, selon les perspectives décrites par la BAD. Elle est projetée à 9,0 % en 2026, avant un repli attendu à 6,5 % en 2027, sous l'effet d'une baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie importées. Le déficit budgétaire devrait, pour sa part, atteindre 4,4 % du PIB en 2026, avant de revenir à 3,8 % en 2027 grâce à une meilleure efficacité des dépenses publiques. Le déficit courant resterait également élevé, en raison de la hausse des importations et de la faiblesse de certaines exportations, notamment la vanille. Face à ces contraintes, le ministère de l'Économie et des Finances entend placer le secteur privé au cœur de la relance. Pour le ministre, Dr Herinjatovo Aimé Ramiarison, l'objectif est de créer un environnement plus sûr, plus simple et plus attractif, afin de permettre aux entreprises d'investir, de produire davantage et de créer des emplois.

Priorités convergentes

Cette orientation passe par plusieurs leviers : l'amélioration du climat des affaires, la modernisation de l'administration, la digitalisation des procédures, le renforcement de la sécurité juridique, la simplification fiscale et l'appui aux infrastructures économiques. Ces priorités rejoignent les recommandations de la BAD, qui souligne la nécessité de réduire la perception du risque d'investissement, d'améliorer la gouvernance, de renforcer la transparence et de rendre les politiques publiques plus prévisibles. Pour Madagascar, le défi est désormais clair : mobiliser davantage de ressources, attirer plus de capitaux et transformer les réformes en résultats concrets pour la population.

Investissements directs étrangers : Des résultats encourageants enregistrés ces dernières années

R.EDMOND. | 1 JUIN | MIDI MADAGASCAR

Ces dernières années, Madagascar enregistre des résultats plutôt encourageants en matière d'investissements directs étrangers. D'après les statistiques, les IDE sont passés de 519 millions de dollars en 2023 à 602 millions de dollars en 2024, soit une progression d'environ 16 %.

Signal positif

Plusieurs secteurs porteurs intéressent les investisseurs. On peut citer, entre autres : l'agriculture et l'agro-industrie, les industries extractives, l'énergie, le tourisme, ainsi que les technologies numériques et les télécommunications. Pour les observateurs économiques, cette diversification

constitue un signal positif dans la mesure où elle réduit la dépendance du pays à quelques secteurs traditionnels. Cette attractivité relative trouve notamment son origine dans les avantages comparatifs dont dispose le pays. En effet, Madagascar possède un potentiel considérable en ressources naturelles, notamment dans les domaines

minier et agricole. Les réserves de nickel, de cobalt et de graphite figurent parmi les plus importantes du continent, tandis que les vastes superficies agricoles offrent des perspectives de développement encore largement inexploitées. La position géographique du pays constitue également un atout. Située au carrefour de plusieurs espaces économiques régionaux, la Grande Île bénéficie d'un accès privilégié aux marchés d'Afrique australe et orientale. À cela s'ajoutent la compétitivité de la main-d'œuvre ainsi que les régimes préférentiels d'accès à certains marchés internationaux, notamment dans le cadre de l'AGOA pour les exportations vers les États-Unis.

Facteurs bloquants

Ces atouts demeurent cependant limités par un certain nombre de facteurs bloquants qui freinent l'arrivée

massive de capitaux privés. Les insuffisances en matière d'infrastructures routières, portuaires et énergétiques demeurent régulièrement citées parmi les principales préoccupations des investisseurs. Les difficultés d'approvisionnement en électricité et les coûts logistiques élevés affectent encore la compétitivité de nombreuses entreprises. Les acteurs économiques soulignent également la nécessité de poursuivre les réformes visant à simplifier les procédures administratives, à renforcer la sécurité juridique des investissements et à améliorer l'environnement des affaires. Par ailleurs, le faible pouvoir d'achat du marché intérieur limite encore certaines opportunités de développement orientées vers la consommation locale.

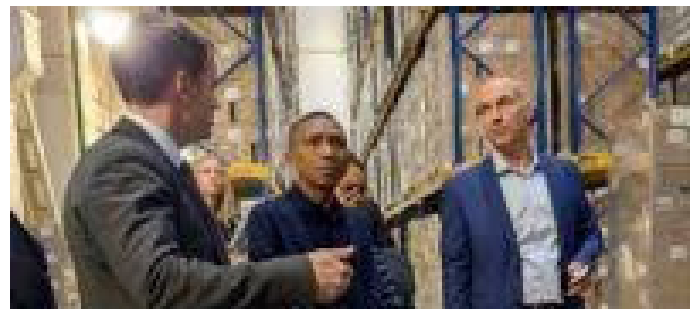
Zone Économique Spéciale : Madagascar s'inspire des bonnes pratiques russes

JEAN RIANA | 1 JUIN | LES NOUVELLES

Une délégation malgache dirigée par le Premier ministre, Maminiana Rajonarison, en visite à Saint-Petersbourg a rencontré les responsables de la Zones économiques spéciales (ZES) hier afin d'échanger sur les mécanismes d'attraction des investissements.

La délégation a été accueillie par les responsables de cette zone économique, notamment Victor Volkov, Darya Migunava et Anastasia Mukha. Les discussions lors de la rencontre ont porté sur les avantages accordés aux entreprises, notamment la simplification des procédures douanières et l'ouverture aux investisseurs étrangers. La délégation malgache a également découvert les différents secteurs d'activité présents dans la zone, allant de l'agriculture à l'industrie pharmaceutique, en passant par l'aéronautique et les transports. Au cours de ce déplacement, le Premier ministre a notamment visité l'entreprise Werteks, qui emploie près de 1.700 personnes et produit environ 400

produits de référence, dont une majorité plus précisément 362 sont tous des médicaments.



Cette visite a permis à la délégation malgache de s'inspirer et de tirer des leçons des bonnes pratiques mises en œuvre dans cette zone économique spéciale, dans la perspective de soutenir le développement économique et l'attractivité des investissements dans la Grande Île.

Les droits des travailleurs sont en recul dans le monde, y compris en France, alerte la Confédération syndicale internationale

1 JUIN | LE MONDE

Dans l'Hexagone, le déclin des droits est « caractérisé par une répression des militants syndicaux et des restrictions imposées aux manifestations », constate l'organisation dans son indice annuel.

Les travailleurs voient leurs droits reculer dans le monde, alerte lundi 1er juin la Confédération syndicale internationale (CSI). Les « grandes démocraties » comme les États-Unis ou la France ne sont pas épargnés par ces régressions, « signe que la crise est devenue systémique », s'alarme l'organisation dans la treizième édition de son indice CSI des droits dans le monde.

« Jadis considérés comme stables, des pays comme les États-Unis et la France contribuent désormais à une

recrudescence mondiale de la répression, exposant l'attaque systémique portée à la démocratie et aux droits au travail », souligne la confédération. Ainsi, « les États-Unis rejoignent la liste des pays à surveiller alors que les attaques portées aux libertés des travailleurs accélèrent l'érosion de la démocratie ». En cause, « des restrictions de la négociation collective et le recours à la force contre les travailleurs ».

Quant à la France, elle connaît « son plus mauvais classement, signe d'un déclin prolongé des droits des travailleurs, notamment caractérisé par une répression des militants syndicaux et des restrictions imposées aux manifestations ».

De façon générale, le nombre de pays qui refusent aux travailleurs l'accès à la justice, les placent en détention ou recourent à la violence, aux atteintes à la liberté d'expression ou de réunion, est en hausse dans le monde, selon cette enquête.



« L'édition 2026 de l'indice CSI des droits dans le monde révèle que la crise des droits des travailleurs ne se limite plus à quelques cas marginaux – elle est désormais au cœur même des démocraties », a commenté Luc Triangle, secrétaire général de la CSI.

Il dénonce ainsi « une attaque coordonnée contre la démocratie – un coup d'Etat des milliardaires, soutenu par des dirigeants politiques ; les travailleurs sont dépouillés de leurs droits et réduits au silence, et les économies sont manipulées au profit d'une poignée de puissants ».

Arrestations, violences, surveillance numérique...

La CSI fait état de « trois tendances structurelles » : des dirigeants syndicaux de premier plan « pris pour cibles », victimes d'arrestations, de violences ou de poursuites en justice ; la surveillance numérique qui permet de « contrôler et de mettre au pas le personnel, de faire taire les travailleurs et d'empêcher la mobilisation syndicale » ; et les gouvernements qui « écartent les syndicats

et les consultent de moins en moins » lors de l'introduction de nouvelles lois sur le travail ou de réformes de la législation du travail.

La CSI, qui réalise cette étude depuis 2014, classe 151 pays sur la base de 97 indicateurs s'appuyant sur des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et sa jurisprudence.

Les notes des pays européens et américains « ont atteint leur pire niveau depuis la première édition de l'indice en 2014, signe que la crise est devenue systémique ». Par ailleurs, « la montée de l'extrême droite en Europe se traduit de plus en plus par de l'hostilité envers les syndicats et leurs membres ».

Parmi les autres pays dont la situation se dégrade figure l'Argentine, désormais parmi les « pires pays au monde pour les travailleurs, après une chute spectaculaire de son classement (...) en seulement deux ans – l'une des baisses les plus marquées jamais enregistrées dans l'indice ».

Au pouvoir depuis fin 2023, le président ultralibéral argentin, Javier Milei, a notamment engagé un « protocole » de lutte contre le « désordre absolu » des manifestations avec blocage de routes, en augmentant les pouvoirs des forces de l'ordre et s'engageant à faire « payer les organisateurs ».

Selon la CSI, « l'attaque que mène Milei contre les droits et les protections des travailleurs a provoqué un recul des droits au travail qui fait écho à certains des chapitres les plus sombres de l'histoire du pays », allusion à la dictature militaire des années 1970.

Le Panama fait lui aussi son entrée dans la liste des dix pires pays au monde pour les droits des travailleurs et des travailleuses, aux côtés de la Biélorussie, de l'Égypte, de l'Équateur, de l'Eswatini, de la Birmanie, du Nigeria, de la Tunisie et de la Turquie.

Huit pays figurent en revanche parmi les « bons élèves », où la CSI n'a observé que des « violations sporadiques des droits » syndicaux : ils se trouvent tous en Europe (Allemagne, Danemark, Islande...), à l'exception de l'Uruguay.

Les priorités malgaches inscrites dans les quatre points cardinaux de la BAD

ANTSAR. | 2 JUIN | MIDI MADAGASCAR

Les gouverneurs du Groupe de la BAD ont adopté les « quatre points cardinaux » présentés lors des Assemblées annuelles à Brazzaville. Selon le ministre malgache, Dr Herinjatovo Aimé Ramiarison, cette vision coïncide avec celle de Madagascar.

Les priorités de relance économique portées par Madagascar trouvent un écho direct dans la nouvelle vision stratégique de la Banque africaine de développement (BAD). Réunis à Brazzaville, en République du Congo, dans le cadre des Assemblées annuelles 2026 du Groupe de la BAD, les gouverneurs ont entériné les « quatre points cardinaux » défendus par le président de l'institution, Dr Sidi Ould Tah. Cette orientation vise à

donner une nouvelle impulsion au financement du développement africain, dans un contexte marqué par des besoins croissants en infrastructures, en emplois, en transformation économique et en résilience.

Convergence

Pour Madagascar, cette nouvelle boussole stratégique intervient à un moment où le pays entend accélérer sa relance économique tout en préservant les équilibres financiers. Le ministre de l'Économie et des Finances, Dr Herinjatovo Aimé Ramiarison, également gouverneur du Groupe de la BAD pour Madagascar, souligne le rôle central de l'institution dans l'accompagnement des pays

africains. Selon lui, la BAD demeure un partenaire incontournable du développement du continent, en soutenant à la fois les réformes, les investissements structurants et la transformation économique. Les quatre points cardinaux de la BAD reposent notamment sur la mobilisation du capital africain, la reconstruction de la souveraineté financière du continent, la transformation de la démographie en dividende économique, ainsi que le développement d'infrastructures résilientes et de chaînes de valeur compétitives. Ces axes rejoignent plusieurs priorités défendues par Madagascar, notamment la nécessité de financer les besoins essentiels, d'améliorer la productivité, de renforcer le secteur privé et de créer davantage d'emplois.

Besoin d'impacts

Dans cette perspective, la BAD est considérée par Madagascar comme un partenaire stratégique dans des secteurs clés. Les priorités soutenues concernent notamment l'énergie, l'eau, les infrastructures économiques, la productivité agricole, le secteur privé, la jeunesse et la valorisation du capital naturel. Ces domaines correspondent aux besoins les plus urgents du pays, mais aussi aux leviers nécessaires pour construire une croissance plus inclusive, plus durable et davantage orientée vers les résultats. Selon Dr Herinjatovo Aimé Ramiarison, « *il est vrai qu'il faut mobiliser davantage de financements, mais l'enjeu consiste surtout à mieux financer* ». Madagascar défend ainsi une approche équilibrée, fondée sur la prudence, la responsabilité et l'impact. L'objectif est de soutenir le développement sans compromettre la soutenabilité de la dette. Le pays privilégie, dans ce sens, les ressources concessionnelles, les financements climatiques, les partenariats public-privé bien encadrés, la mobilisation des ressources domestiques, la sélection rigoureuse des projets, la transparence financière et la gestion prudente de l'endettement.

Réformes en cours

Madagascar -Chine : Une nouvelle étape pour le partenariat économique

R.EDMOND. | 1 JUIN | MIDI MADAGASCAR

Bonne nouvelle pour l'économie africaine en général et malgache en particulier. L'annonce par la Chine de l'extension du traitement à zéro droit de douane à 53 pays africains est une opportunité à saisir dans les relations économiques sino-africaines.

Pour Madagascar, qui figure parmi les premiers bénéficiaires de cette politique, les actions sont immédiates puisque la Chine a récemment importé en provenance du pays sa première cargaison de viande ovine congelée en provenance d'Afrique.

Transformation structurelle

Cette initiative prise par Pékin est, en tout cas, favorablement accueillie par les acteurs économiques locaux. Elle ouvre en effet la voie à une transformation structurelle des échanges, à une montée en gamme des exportations

Cette position rejoint l'un des grands messages portés lors des Assemblées annuelles de la BAD : l'Afrique doit renforcer sa capacité à financer elle-même ses priorités, tout en mobilisant les partenaires autour de projets structurants et crédibles. Pour Madagascar, cette logique implique de concentrer les ressources sur des projets à fort impact économique et social, capables d'améliorer concrètement les conditions de vie de la population. Le rôle du secteur privé constitue également un axe majeur. À l'échelle africaine, plusieurs obstacles continuent de freiner l'investissement dans les infrastructures et l'indus-



trie. Le coût élevé du financement, les risques perçus par les investisseurs, le déficit d'infrastructures, l'accès limité à l'énergie, les lenteurs administratives, l'insécurité juridique et la complexité fiscale figurent parmi les principaux blocages identifiés. Face à ces défis, Madagascar entend poursuivre les réformes engagées pour rendre l'environnement économique plus sûr, plus simple et plus attractif. Les efforts portent notamment sur l'amélioration du climat des affaires, la modernisation de l'administration, la numérisation des procédures, le renforcement de la sécurité juridique, la simplification fiscale et l'appui aux infrastructures économiques. L'objectif est de créer les conditions nécessaires pour permettre au secteur privé d'investir davantage, de produire plus et de créer des emplois.

malgaches et à une intégration plus profonde dans les chaînes de valeur mondiales. Il s'agit, en somme, d'une opportunité historique pour les exportations malgaches. En effet, l'exonération des droits de douane améliore immédiatement la compétitivité des produits malgaches sur le marché chinois, l'un des plus vastes et des plus dynamiques au monde. En supprimant les barrières tarifaires, la Chine offre aux exportateurs malgaches la possibilité d'accéder à plus d'un milliard de consommateurs, avec des conditions plus favorables que celles dont bénéficiaient auparavant de nombreux concurrents internationaux.

Nouveaux débouchés

Cette évolution est particulièrement prometteuse pour plusieurs secteurs stratégiques. Les produits agricoles et

agroalimentaires, notamment la vanille, le cacao, le café, les épices, les fruits tropicaux et les produits halieutiques, disposent d'un potentiel de croissance considérable. La récente ouverture du marché chinois à la viande ovine malgache démontre que les produits agricoles du pays peuvent désormais conquérir de nouveaux débouchés à forte valeur ajoutée. Pour Madagascar, l'enjeu est non seulement d'exporter davantage, mais également d'exporter mieux. En effet, l'accès préférentiel au marché chinois peut encourager les entreprises locales à investir dans la qualité, la traçabilité, les certifications sanitaires et la transformation industrielle, autant de facteurs qui augmentent la valeur des exportations et les revenus des producteurs.

Signal fort

Dans un contexte international marqué par la montée des tensions commerciales, du protectionnisme et des incertitudes économiques, la décision chinoise apparaît comme un signal fort en faveur de l'ouverture des marchés. Elle s'inscrit dans la vision exprimée par le président Xi Jinping, selon laquelle « sans la modernisation de la Chine et de l'Afrique, il n'y aura pas de modernisation mondiale ». Cette approche traduit une volonté de construire un développement partagé, fondé sur l'accès aux marchés, les investissements et les échanges mutuellement bénéfiques.

La suspension du règlement européen sur les produits chimiques, nouveau recul pour la santé

JULIEN FOSSE | 2 JUIN | ALTERNATIVES ECONOMIQUES

La suspension de la révision du règlement européen Reach (*Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of CHEMicals*) constitue un recul pour la santé et pour l'environnement : les industries européennes seront *de facto* moins contraintes à rechercher des alternatives aux substances chimiques.



Lors de son adoption en 2006, Reach visait deux objectifs : protéger la santé humaine et l'environnement des risques provoqués par les substances chimiques ; fixer un cadre réglementaire commun pour développer l'industrie européenne. Dans un contexte de crise économique provoqué par la guerre en Iran et un *backlash* écologique soutenu par de nombreux partis à Bruxelles, le soutien au secteur de la chimie a pris l'ascendant sur la protection de la santé des Européens.

Depuis six ans et son annonce dans l'euphorie du *Green Deal*, la révision de Reach n'a cessé d'être reportée, alors qu'elle devait s'adapter aux nouvelles connaissances épidémiologiques. Jusqu'à recevoir le coup de grâce le 27 avril avec l'annonce de sa suspension par la Commissaire européenne à l'environnement, Jessika Roswall. Désormais, seules des mesures de « simplification » pourraient être inscrites à l'agenda afin de réduire le « fardeau administratif » pesant sur l'industrie chimique.

Mieux protéger

Le règlement Reach limite l'usage de substances jugées dangereuses jusqu'à les retirer du marché lorsque le

risque est avéré. C'est un enjeu clé de santé publique alors que les impacts directs et indirects des produits chimiques et de leurs dérivés sont aujourd'hui de mieux en mieux documentés.

La révision envisagée était essentielle : elle prévoyait de réglementer les usages de familles de substances, et non plus de molécules évaluées isolément. Cette évolution répondait en particulier à l'indispensable évaluation des bisphénols utilisés dans les contenants alimentaires, en substitution du bisphénol A dont l'usage a été drastiquement réduit. Or ces molécules alternatives présentent elles-mêmes des risques qui restent à caractériser.

La révision intégrait également la prise en compte de « l'effet cocktail », c'est-à-dire l'examen des impacts sanitaires de combinaisons de molécules, y compris à très faible dose, à travers un indicateur synthétique. Ce progrès avait été soutenu par plus de 250 experts dans une lettre adressée à la présidente Von der Leyen en juin 2025. De quoi faire réagir les industries chimiques, qui ont mis en œuvre un intense *lobbying* auprès des institutions européennes, comme l'a révélé en février dans son rapport « Reaching Out » le *Corporate Europe Observatory*, ONG spécialisée dans la surveillance du *lobbying* bruxellois.

Un coût sanitaire monumental

Les arguments avancés par le secteur industriel pour contester cette révision étaient le coût de mise en œuvre de la réforme ainsi que ses impacts sur la compétitivité des entreprises européennes. Une bataille de chiffres s'est ainsi engagée avec la Commission qui avait commandité en 2020 une évaluation de la balance coûts-avantages de l'enregistrement de tous les polymères dans le cadre de Reach.

Cette étude pointait des surcoûts pour les industriels compris entre 2,5 et 60 milliards d'euros, contre des avantages pour la société compris entre 6 et 390 milliards d'euros, notamment grâce à la réduction des pathologies induites par ces substances chimiques comme l'obésité, l'asthme, les maladies neurologiques et certains cancers. D'autres études révélées par *The Guardian* le 11 juillet 2023 montraient que l'interdiction des PFAS

amènerait des bénéfices pour la santé des consommateurs et des travailleurs à hauteur de 11 à 31 milliards d'euros par an, contre un coût annuel estimé de 0,9 milliard à 2,7 milliards pour les industriels.

Afin de trouver le point d'équilibre le plus acceptable par tous, la révision introduisait la notion d'« usage essentiel » pour n'autoriser l'emploi de substances nocives que lorsqu'elles apparaissaient critiques pour le fonctionnement de la société et qu'aucune solution alternative n'avait vu le jour. Cette application pragmatique du principe de précaution n'a pourtant pas convaincu les industriels.

Aujourd'hui, afin de garantir la protection des Européens sans cette révision, la Commission européenne s'est déclarée prête à mobiliser une procédure dite de « comitologie », c'est-à-dire la voie technique de modification du cadre réglementaire, ne nécessitant aucune discussion parlementaire. Cette approche, qui satisfait aux demandes des industries chimiques, ne présente pas les mêmes garanties de transparence et de publicité des débats.

Innover

Bruxelles rappelle – à raison – que le règlement Reach constitue aujourd'hui le cadre le plus avancé de protection de la santé humaine et de l'environnement à l'échelle mondiale. Mais dans un contexte de remise en

cause des constats scientifiques, ce recul sur la révision du règlement n'est pas sans conséquences sanitaires et éthiques.

Promouvoir une action publique fondée sur une évaluation scientifique indépendante, confiée à l'Echa (European Chemicals Agency) pour les produits chimiques, et sur des débats publics transparents constitue l'une des avancées historiques des politiques européennes de sécurité sanitaire. Alors que la défiance à l'égard de Bruxelles s'accroît et que l'inquiétude à l'égard des risques sanitaires explose, il apparaît crucial de préserver ces acquis et de viser les plus hauts niveaux de protection des Européens, tant pour des raisons sanitaires qu'éthiques.

Au-delà de cette réglementation, il semble également indispensable de soutenir la recherche d'alternatives aux produits chimiques en se tournant vers des solutions fondées sur le vivant et la nature. Une ambition qui permettrait de faire de l'Union européenne le premier acteur d'une bioéconomie soutenable, respectueuse des limites planétaires, protectrice de la santé, pourvoyeuse d'emplois et de progrès social.

Ce serait une autre façon d'asseoir cette souveraineté européenne dont les tensions internationales passées et actuelles soulignent la nécessité.

Classement bloomberg : Une entreprise malgache parmi les startups de l'année

ITAMARA OTTON | 3 JUIN | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Bloomberg News a dévoilé la deuxième édition de sa liste « African Startups to Watch ». Parmi les vingt-cinq entreprises sélectionnées, une seule est malgache : Bôndy. Spécialisée dans la restauration des écosystèmes et le développement de filières agricoles durables, l'entreprise s'impose comme l'unique représentante de Madagascar dans cette sélection continentale.

Fondée en 2019, Bôndy déploie une stratégie articulée autour de trois piliers : la restauration des paysages, la finance carbone et la biodiversité, ainsi que la structuration de chaînes de valeur agricoles inclusives. En six ans, la société affirme avoir construit un modèle autosuffisant, réduisant fortement sa dépendance aux levées de fonds externes.

« Cette reconnaissance par Bloomberg reflète ce que nos équipes construisent chaque jour sur le terrain depuis 2019 : la preuve qu'un modèle économique rigoureux et un impact écologique et social profond ne sont pas incompatibles, ils se renforcent », affirme Gabriel Tasso, co-fondateur de Bôndy. La société est aussi certifiée B Corp, un label international qui distingue les entreprises répondant aux plus hauts standards en matière de performance sociale, environnementale, de transparence et de gouvernance.

Pour les éditeurs de Bloomberg et les analystes de Bloomberg Intelligence, cette sélection repose sur des

critères exigeants : ampleur du problème traité, créativité de la solution et traction réelle auprès des investisseurs et des clients. Cette édition met particulièrement l'accent sur l'urgence, en valorisant des startups qui apportent des réponses là où les infrastructures et systèmes traditionnels montrent leurs limites.



La liste inclut des entreprises du Botswana, du Cameroun, du Tchad, d'Égypte, du Ghana, de Côte d'Ivoire, de Madagascar, de Maurice, du Nigeria, d'Afrique du Sud, de Somalie et de Tanzanie. Les secteurs couverts vont de la santé à la fintech, en passant par la résilience climatique, la gestion des déchets et les transports.

Taux de change : Appréciation notable de l'ariary au premier semestre 2026

R.EDMOND. | 3 JUIN | MIDI MADAGASCAR

Evolution favorable

Début janvier, le dollar américain s'échangeait à 4 579 ariary ; il ne valait plus que 4 193 ariary au début du mois de juin. Sur la même période, l'euro est passé de 5 309 ariary à 4 832 ariary. Ce qui représente, respectivement, une appréciation d'environ 9,2 % de l'ariary face au dollar et de près de 9,9 % face à l'euro. D'après les cambistes, cette évolution favorable de l'ariary trouve son origine dans plusieurs éléments.



On peut citer, entre autres, une augmentation des recettes en devises, tirées des exportations minières, textiles et agricoles ainsi que du tourisme ; les transferts financiers de la diaspora, ainsi que les financements extérieurs qui se poursuivent. La politique monétaire de la Banque centrale, qui mène une gestion prudente des réserves de change, explique également cette bonne tenue de l'ariary.

Lutte contre l'inflation

Cette appréciation de l'ariary comporte bien évidemment des avantages réels. Elle joue notamment en faveur de la lutte contre l'inflation dans un pays comme Madagascar, qui dépend encore fortement des importations, notamment pour les produits stratégiques et de consommation courante comme les carburants, les médicaments,

les équipements industriels et de nombreux biens de consommation. En effet, quand l'ariary s'apprécie, ces produits deviennent moins coûteux à importer, et cela limite les pressions inflationnistes. Par ailleurs, le coût de la dette extérieure est amoindri avec l'appréciation de la monnaie nationale. Pour les ménages, cette évolution peut théoriquement se traduire par une amélioration du pouvoir d'achat grâce à une baisse du coût des produits importés ou des biens dont les prix dépendent fortement des importations.

Entreprises exportatrices pénalisées

Le revers de la médaille, pour cette évolution positive de l'ariary, c'est qu'elle pénalise les industries exportatrices. En effet, le renforcement de la monnaie nationale entraîne tout simplement une baisse des recettes en ariary perçues par les entreprises exportatrices, qui ont l'obligation de rapatrier les devises et donc de les convertir en ariary. Ainsi, une entreprise qui exporte pour 100 000 dollars obtenait environ 457,9 millions d'ariary en janvier, alors qu'en juin, pour la même vente, elle ne reçoit plus qu'environ 419,3 millions d'ariary. Une différence qui représente une baisse de plus de 38 millions d'ariary de recettes en monnaie locale, en six mois. Cette situation entraîne également une réduction des marges des exportateurs et, par conséquent, une diminution de leur capacité d'investissement, de création d'emplois ou d'expansion sur les marchés internationaux. Par ailleurs, les produits importés devenant relativement moins chers, les producteurs locaux peuvent faire face à une concurrence accrue sur le marché intérieur. C'est le cas notamment pour le riz, où les agriculteurs sont pénalisés par la baisse des prix. Pour les observateurs, la bonne option pour Madagascar, qui veut favoriser les exportations, n'est pas une monnaie forte, mais plutôt une stabilité du taux de change.

Énergie solaire : un financement ciblé pour soutenir les entreprises malgaches

ARH. | 3 JUIN | LES NOUVELLES

Le Fonds Decim lance un nouvel appel à projets afin de soutenir le développement des convertisseurs solaires à Madagascar. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de Connectivité numérique et énergétique pour l'inclusion à Madagascar ou Digital and Energy Connectivity for inclusion in Madagascar (Decim), financé par la Banque mondiale et mis en œuvre conjointement par le ministère de l'Énergie et des hydrocarbures (MEH) ainsi que le ministère du Développement numérique, des postes et des télécommunications (MNDPT). Doté d'un capital initial de 97 millions de dollars, le Fonds Decim ambitionne d'accélérer l'accès à l'électricité hors réseau et de favoriser l'usage

d'équipements numériques abordables dans le pays. « Ce mécanisme vise à rendre les solutions énergétiques plus accessibles aux populations et aux entreprises », indiquent les responsables du programme. A travers le Guichet 3, dédié à l'utilisation productive de l'énergie, le Fonds cible particulièrement les convertisseurs solaires intégrés aux systèmes solaires hors réseau. Ces équipements transforment l'énergie solaire en courant alternatif, facilitant ainsi des usages productifs au quotidien. « L'objectif est de réduire les coûts d'acquisition et d'encourager une meilleure distribution des équipements productifs », précisent les porteurs du projet. Les autorités souhaitent également stimuler des

mécanismes de financement innovants, notamment le Paygo et le leasing. « Nous voulons encourager des modèles adaptés aux réalités économiques locales », soulignent les partenaires du programme.

L'appel s'adresse aux entreprises légalement constituées à Madagascar, actives dans le secteur solaire hors réseau ou la distribution d'équipements productifs.

Girofle : déclaration des stocks obligatoire pour la campagne 2025-2026

JEAN RIANA | 3 JUIN | LES NOUVELLES

Le ministère du Commerce et de la consommation (MinCC) a informé l'ensemble des opérateurs économiques œuvrant dans la filière girofle qu'ils sont tenus de déclarer leurs stocks dans le cadre de la campagne 2025-2026.

Cette déclaration doit distinguer clairement la catégorie des produits, à savoir séparer les stocks de girofle conformes aux normes en vigueur des stocks de girofle ayant déjà fait l'objet d'un traitement, communément appelés « cavalières ». Les opérateurs devront également préciser les quantités de girofle en leur possession ainsi que leurs lieux de stockage. Afin de garantir la fiabilité des informations transmises, les Directions régionales du Commerce et de la consommation (DRCC) effectueront des contrôles sur le terrain. L'objectif est de vérifier l'existence des stocks déclarés et d'évaluer la proportion réelle de girofle « cavalière » présente dans les entrepôts. Les services compétents du ministère délivreront une attestation officielle confirmant l'existence des stocks à l'issue des vérifications.

La transmission des rapports sur les déclarations de stocks par les DRCC au niveau central devra être effectuée au plus tard le 20 juin. Le ministère a souligné que ce délai

est impératif et qu'aucune prolongation ne sera accordée. A cet effet, le ministère invite tous les acteurs concernés à accomplir leurs démarches dans les délais impartis et à respecter l'ensemble des dispositions en vigueur.



En parallèle, les opérateurs œuvrant dans la filière vanille sont également appelés à faire leur déclaration de stocks pour la campagne 2025-2026. Pour cette filière, la date limite de transmission des rapports de déclaration des stocks par le biais des DRCC est fixée au 30 juin, une échéance ferme qui ne pourra faire l'objet d'aucune prolongation.

Intégration à la Zlecaf : Madagascar prépare un plan d'actions climatiques

JEAN RIANA | 3 JUIN | LES NOUVELLES

Madagascar prépare son intégration à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) en préparant un plan d'actions climatiques. Dans cette optique, un atelier national consacré à la présentation et à la validation du Plan d'actions climatiques indispensables à une participation effective de Madagascar à la Zlecaf s'est tenu au Motel d'Anosy hier.

Cet événement organisé dans le cadre du Projet d'appui à la mise en œuvre de la Zlecaf à Madagascar a réuni des représentants de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile des diverses régions ainsi que des partenaires techniques et financiers. L'objectif est de renforcer l'intégration des enjeux climatiques dans les stratégies nationales liées au commerce continental africain. « Pour Madagascar, la Zlecaf représente un levier important pour renforcer sa compétitivité, diversifier son économie et mieux valoriser son potentiel productif », a déclaré Heriniaina Ramananarivo, coordonnateur au projet d'appui à la mise en œuvre de la Zlecaf.

« Toutefois, les bénéfices attendus de cette ouverture ne pourront être pleinement réalisés sans une prise en

compte effective des défis climatiques », a-t-il souligné. Mamitiana Andriamanjato, un consultant a spécifié que Madagascar s'active d'ores et déjà dans la lutte contre le changement climatique, notamment pour affronter les défis liés à l'entrepreneuriat autour de l'agriculture, du transport et d'autres secteurs.

Stratégie bien rodée

Cet atelier est considéré comme une étape clé dans l'élaboration d'un cadre d'action partagé. Les échanges et recommandations formulés par les différentes parties prenantes devraient contribuer à enrichir le plan d'action et à favoriser son appropriation par l'ensemble des acteurs concernés.

« A part l'action climatique, Madagascar dispose déjà d'une stratégie pour préparer son intégration à la Zlecaf, élaborée en collaboration avec plusieurs partenaires techniques et financiers » a avancé Holy Randriamifidy, directrice des relations internationales et de l'intégration économique au sein du ministère du Commerce et de la consommation (MinCC). Elle a d'ailleurs précisé que cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de préparation du pays à

l'intégration économique continentale a pu être organisé grâce au soutien de la Banque africaine de développement (Bad). « Avec plus d'un milliard de consommateurs répartis dans de nombreux pays membres, la Zlecaf offre au secteur privé un vaste marché à exploiter. Cette ouverture représente une opportunité importante pour les entreprises malgaches, qui pourront diversifier leurs produits et leurs marchés, tout en renforçant leur compétitivité à l'échelle continentale », a-t-elle conclu.

Projet Volobe Amont : Partenariat CGHV–METFP pour faciliter l'insertion professionnelle

ANTSAR. | 4 JUIN | MIDI MADAGASCAR

La collaboration entre le ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (METFP) et la Compagnie Générale Hydroélectricité de Volobe (CGHV) entre dans une nouvelle étape. La semaine dernière, le ministre Dr Todisoa Manampy Andriamampandry a reçu la délégation de la CGHV, conduite par son DG, Rémy Huber, afin de consolider la collaboration déjà engagée entre les deux parties. Cette coopération s'inscrit dans la continuité des actions menées à travers la Maison de l'Emploi et de la Formation, un dispositif destiné à rapprocher les offres de formation des besoins réels du marché du travail. Selon les informations partagées, l'objectif

est de mieux préparer les jeunes aux métiers porteurs, notamment dans les secteurs liés aux grands projets structurants. Au cours de la rencontre, les échanges ont porté sur la mise en œuvre de la convention de partenariat autour du projet Volobe. Celui-ci devrait offrir aux élèves du Lycée technique professionnel de Toamasina des opportunités de formation en alternance, d'apprentissage sur chantier-école et d'insertion professionnelle pendant la réalisation du projet. Une démarche qui vise à aligner davantage la formation technique sur les besoins du développement économique.

PLFR 2026 : Cap sur la relance économique et la promotion de la production locale

ANTSAR. | 4 JUIN | MIDI MADAGASCAR

Publié cette semaine sur le site du ministère de l'Économie et des Finances, le **Projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2026 est présenté comme un instrument d'ajustement et de relance.**

Dans un contexte marqué par les chocs climatiques, les tensions internationales, la crise énergétique liée au

croissance économique est ainsi révisée à 3,8 %, contre 4,8 % initialement prévus dans la loi de finances initiale. Le déficit du solde primaire est maintenu à 3,5 % du PIB, traduisant la volonté de garder le cap de la discipline budgétaire tout en finançant les priorités de relance. Les recettes fiscales intérieures sont maintenues à 6 221,7 milliards d'ariary, appuyées par des mesures de mobilisation et de rationalisation des dépenses fiscales.

Relance productive

Sur le volet fiscal, les mesures attendues devraient générer 527 milliards d'ariary. Les mesures législatives représentent 135 milliards d'ariary, dont 75 milliards issus de la rationalisation des dépenses fiscales, 20 milliards à travers le droit d'accise sur les friperies et 40 milliards grâce à la révision du droit de visa. Les mesures administratives devraient, elles, rapporter 392 milliards d'ariary, notamment par le renforcement du contrôle fiscal à hauteur de 150 milliards, le recouvrement des restes à recouvrer pour 190 milliards, ainsi que le suivi de l'impôt sur les revenus des marchés pour 50 milliards. La Douane



Moyen-Orient et leurs impacts sur les prix à l'importation, le gouvernement opte pour une réallocation ciblée des ressources, sans coupe budgétaire globale. D'après le projet de loi de finances rectificative, l'objectif est de préserver les équilibres, de soutenir l'économie réelle et de renforcer les bases d'une croissance plus résiliente. La

s'inscrit également dans cette logique de relance productive. Les recettes douanières sont réajustées à 5 202 milliards d'ariary, en hausse de 176 milliards par rapport à la LFI. La politique douanière met l'accent sur le patriotisme économique, avec une taxation différenciée privilégiant la production locale face aux produits finis importés, tout en facilitant l'importation de biens d'équipement et de technologies.

Besoin d'impacts

Côté dépenses, le PLFR privilégie des réallocations orientées vers les interventions à fort impact attendu

Environnement : Bôndy parmi les startups africaines les plus prometteuses en 2026

R.EDMOND. | 1 JUIN | MIDI MADAGASCAR

Bôndy confirme son statut de leader dans l'entrepreneuriat environnemental et renforce sa renommée au niveau international

Bôndy, entreprise certifiée B Corp spécialisée dans la restauration des écosystèmes et le développement de filières agricoles durables, a, en effet, été sélectionnée par Bloomberg dans son classement annuel des 25 startups africaines les plus prometteuses de 2026.

Efficacité

Une fierté pour le pays, puisque Bôndy est la seule entreprise représentante de l'océan Indien dans ce classement continental. Cette consécration confirme, en tout cas, l'efficacité de la trajectoire de croissance autofinancée empruntée par l'entreprise. Fondée en 2019 à Madagascar, Bôndy a développé, en six ans, un modèle opérationnel intégré couvrant trois axes complémentaires : la restauration des écosystèmes et des paysages, la finance carbone et biodiversité, et le développement de chaînes de valeur agricoles inclusives. En six ans, Bôndy a bâti un modèle économiquement autosuffisant, sans recours à des levées de fonds en capital externe, une trajectoire que Bloomberg qualifie de stratégie délibérément distincte du modèle de venture capital traditionnel.

Et les impacts socioéconomiques positifs du modèle sont considérables, puisque Bôndy emploie aujourd'hui plus de 140 collaborateurs répartis dans huit régions de Madagascar, dont de nombreux ingénieurs et docteurs spécialisés en agronomie, intelligence artificielle, foresterie et météorologie. Elle travaille avec plus de 1 300 agriculteurs partenaires.

Intelligence artificielle

Bôndy fait, par ailleurs, office de plateforme technologique et financière, en déployant des outils d'intelligence artificielle avancée sur l'ensemble de ses projets. On peut citer, entre autres, le monitoring satellitaire, la détection automatisée de la déforestation, la modélisation de la séquestration carbone, ou encore la prédiction de rendements agricoles.

sur la population et l'économie. Les crédits sont recentrés sur l'énergie, la stabilisation des prix du carburant, les infrastructures de base, l'agriculture, le tourisme et les industries de transformation. Cette orientation traduit une volonté de renforcer l'efficacité et la qualité de la dépense publique, en finançant prioritairement les projets capables de soutenir la production nationale, d'améliorer les conditions de vie et de relancer durablement l'activité économique. Le texte confirme ainsi une logique de résultats, au service d'une croissance plus résiliente.

Ces dispositifs permettent à Bôndy de transformer ses opérations terrain en actifs vérifiables et finançables. Sur le plan financier, l'entreprise structure des mécanismes de blended finance combinant subventions institutionnelles, revenus carbone et capital privé pour rendre la restauration des écosystèmes bancable à grande échelle. Constituant un véritable écosystème de partenaires de référence mondiale, Bôndy collabore avec un réseau de plus de 50 partenaires institutionnels et privés parmi lesquels figurent certaines des plus grandes entreprises



mondiales des secteurs de l'agroalimentaire, de la logistique et de l'énergie, ainsi que les principales agences de développement international.

L'entreprise est certifiée B Corp, attestant de ses standards en matière de gouvernance, d'impact social et environnemental. « Cette reconnaissance par Bloomberg reflète ce que nos équipes construisent chaque jour sur le terrain depuis 2019 », a déclaré Gabriel Tasso, CEO et cofondateur de Bôndy, en ajoutant que « c'est aussi la preuve qu'un modèle économique rigoureux et un impact écologique et social profond ne sont pas incompatibles ».

Agoa : Madagascar tient à affirmer sa position

JEAN RIANA | 4 JUIN | LES NOUVELLES

L'Exécutif vient d'approuver en Conseil des ministres, la communication verbale relative à la position de Madagascar pour le maintien de l'African Growth and Opportunity Act (Agoa) qui sera transmise à l'United States Trade Representative (USTR), l'organisme américain chargé des négociations commerciales internationales.



Le gouvernement malgache vient donc de réaffirmer sa volonté de préserver les intérêts économiques du pays en défendant les avantages des travailleurs et des entreprises nationales dans le cadre des discussions sur l'avenir de l'Agoa, un dispositif commercial permettant à plusieurs pays africains d'exporter certains produits vers les Etats-Unis, sans droits de douane. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des efforts engagés pour renforcer les relations économiques avec les partenaires historiques du pays et garantir la pérennité des débouchés commerciaux à l'international.

Enjeu crucial

L'enjeu est plus que crucial pour l'industrie textile et l'habillement qui se trouve être l'un des principaux secteurs exportateurs de la Grande île vers les Etats Unis. Par ailleurs, des dizaines de milliers de travailleurs et d'entrepreneurs malgaches tirent directement profit des exportations vers le marché américain grâce au régime préférentiel offert par l'Agoa. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Madagascar poursuit ses efforts dans le cadre du maintien de l'Agoa pour continuer à tirer profit des avantages qu'il offre. Une réunion technique dédiée à l'élaboration d'une feuille de route s'est déjà déroulée dernièrement suivie des discussions stratégiques lors du Conclave Agoa 2026, le mois dernier. En d'autres termes, Madagascar entend faire valoir ses intérêts afin de garantir la continuité des avantages liés à l'Agoa et de sécuriser l'avenir de milliers de familles dépendantes de cette filière. De son côté, le ministère de l'Emploi et de la fonction publique a évoqué qu'au-delà des emplois directs dans les usines de confection, l'activité générée par les industries textiles soutient également de nombreux emplois indirects. Les transporteurs, les fournisseurs de matières premières et d'équipements, ainsi que les petits commerçants et vendeurs de restauration installés aux abords des zones industrielles bénéficient eux aussi de cette dynamique économique. L'accès au marché américain constitue donc un levier essentiel pour soutenir la croissance, maintenir les emplois existants et favoriser la création de nouvelles opportunités économiques pour les ménages malgaches

« Des punaises pour protéger naturellement les tomates » : une coopérative bretonne élève des insectes pour se passer des pesticides

4 juin | franceinfo.fr

Depuis plus de 40 ans, la coopérative Savéol, dans le Finistère, élève plusieurs dizaines de millions d'insectes pour les utiliser contre les parasites dans les plants de tomates.

À Guipavas, à côté de Brest, la coopérative Savéol, composée de 125 maraîchers, produit essentiellement des tomates, tout en élevant ses propres insectes. Plusieurs dizaines de millions d'insectes sont collectés chaque année et utilisés dans les plants de la coopérative pour tuer les parasites, sans avoir recours aux pesticides. « Vous les voyez, sur la feuille, les petites punaises vertes qui sont en train de se balader, montre Pierre-Yves Jestin, le président de la coopérative, sous les grandes serres. Dans quelques jours, elles vont être récoltées pour être mises en place dans nos cultures et protéger naturellement les plants. Un plant de tabac c'est robuste, donc les insectes ont plein de place pour vivre, ils sont heureux là-dedans ! »

« Le principe d'Alien, en version miniature »

Chez Savéol, on élève des insectes depuis plus de 40 ans. « Au début des années 1980, ce sont des producteurs, en faisant un voyage d'études à l'étranger sur les îles anglo-normandes, qui ont découvert une micro-guêpe, un petit insecte, de taille minuscule, seulement un millimètre, capable de parasiter les mouches blanches qui sont des ennemis naturels des cultures. »

La responsable de ces élevages montre de grands tubes en plastique remplis de ses micro-guêpes. « On en a mis 20 000, détaille Roselyne Souriau. Dans le fond du flacon, vous avez une espèce de poudre noire. En fait, ce sont les cadavres des insectes qui ont été parasités, et d'où sortent les micro-guêpes. C'est le principe d'Alien, pour les amateurs de films d'horreur, mais en version miniature,

c'est-à-dire que les femelles pondent leurs œufs à l'intérieur des larves et la larve de la micro-guêpe se développe en mangeant la mouche blanche de l'intérieur. »

Après les micro-guêpes, bientôt les bourdons

Après l'élevage, les insectes sont regroupés par groupes de 250 dans de petits récipients. « Ils ressemblent à des pots de Danette, et on bombarde des insectes partout,

là-dessus. Quand on les met en place dans la serre, c'est assez simple. On récupère les individus et on les pose délicatement dans la végétation des plants. » Bientôt, ce seront des bourdons, élevés aussi par Savéol, qui prendront le relais. À la rentrée, ils serviront à polliniser plus facilement les plants de tomates pour favoriser leur développement.

Secteur privé : Le GEM réclame la sécurité des investissements

ITAMARA OTTON | 5 JUIN | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le président du Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) a été sans détour. Il a déploré le manque de sécurité des investissements dans la Grande Île et a appelé l'État à être un partenaire fiable pour le secteur privé.

Francis Rabarijohn, patron du GEM, n'y est pas allé par quatre chemins. Hier, lors d'un colloque réunissant le Groupement des Entreprises de Madagascar, le gouvernement et Transparency International, il a plaidé pour davantage de sécurité des investissements à Madagascar. « La confiance ne se commande pas », a-t-il lancé. « Elle se gagne et s'entretient par des engagements tenus [...] Elle se construit par des réformes crédibles, mais aussi avec de la stabilité et de la prévisibilité », indiquait-il devant le Premier ministre et les représentants du secteur privé. Francis Rabarijohn a évoqué au passage plusieurs difficultés auxquelles le secteur privé est confronté. Il a notamment cité les dossiers relatifs à la fiscalité et aux arriérés de l'État vis-à-vis des opérateurs privés. « Plusieurs entreprises exportatrices ont le plus grand mal à se faire rembourser totalement leur crédit de TVA qui, au total, se chiffre à plusieurs dizaines de milliards d'ariary d'arriérés. Ce ne sont pas des sommes que nous réclamons parce que nous bénéficions d'avantages. Ce sont des sommes dues à ces entreprises. Pourquoi ? Est-ce par manque de fonds ou pour d'autres raisons particulières ? » s'interroge-t-il.

Au-delà de la fiscalité, la question de la corruption a également été soulevée par le président du GEM. « La justice fiscale n'est pas encore une réalité ressentie par les opérateurs, car seuls les contribuables réguliers se font contrôler, tandis que les gros fraudeurs, les gros poissons, continuent à prospérer ici ou ailleurs », a-t-il indiqué.

Restauration de la confiance

Le patron du GEM a également évoqué d'autres dossiers, notamment celui du salaire minimum d'embauche, dont les négociations ont tourné court. Il a aussi fait référence à la situation de certains administrateurs de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS), parmi lesquels plusieurs membres du Groupement des Entreprises de Madagascar sont placés sous contrôle judiciaire depuis septembre 2021.

« Certains sont même frappés d'une interdiction de sortie du territoire [...] Nous avons compris qu'il y a des soucis,

qu'il y a eu des soucis dans la gestion des fonds au niveau de la Commune urbaine d'Antananarivo. Mais nous ne comprenons pas comment quatre ou cinq administrateurs du GEM peuvent subir ce type de mesures judiciaires », déplore-t-il.

De son côté, Mamitiana Rajaonarison, Premier ministre, a indiqué que le gouvernement entendait restaurer la confiance entre l'État et le secteur privé. « L'État a confiance dans le secteur privé », affirme le locataire de Mahazoarivo. Il poursuit : « Nous allons accompagner le secteur privé pour capter les investissements. L'État a déclaré la guerre à la corruption et aux situations de monopole afin qu'il y ait une concurrence loyale sur le marché. In fine, ce sont les consommateurs qui font les frais de la



corruption. Nous n'aurons pas de pitié pour les fraudeurs au sein des institutions publiques et fiscales, puisque c'est l'un des points névralgiques de notre économie. »

Selon Mamitiana Rajaonarison, la corruption et la mauvaise gouvernance se répercutent directement sur le coût de la vie. Le gouvernement a ainsi déclaré la guerre aux sociétés écrans et aux fraudes fiscales. Dans un contexte de faibles investissements publics, l'État doit en effet s'appuyer sur le secteur privé et sur l'investissement pour soutenir l'activité économique, alors que peu de grandes entreprises parviennent encore à maintenir leur trajectoire face à la conjoncture.

Europe - Madagascar : Signature imminente d'un accord de partenariat économique

GARRY FABRICE RANAIVOSON | 5 JUIN | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Un moment historique. C'est ainsi que Roland Kobia, ambassadeur de l'Union européenne (UE), qualifie la signature prochaine de l'Accord de partenariat économique (APE) élargi entre l'organisation continentale, Madagascar, les Comores, l'île Maurice et les Seychelles. Le diplomate en a fait lui-même l'annonce sur sa page Facebook, hier. « La semaine prochaine, un moment historique aura lieu pour les relations entre les îles de l'océan Indien et l'Union européenne. Le 10 juin, en effet, l'Union européenne signera avec Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles un nouvel Accord de partenariat économique élargi, moderne, global et asymétrique en faveur des îles », a-t-il publié.

L'ambassadeur Kobia ajoute : « L'UE est déjà le premier partenaire commercial de Madagascar [environ 33 % des

exportations malgaches], loin devant le second. Avec ce nouvel accord élargi, notre lien et notre avenir commun se renforcent encore. » La signature qui, selon le diplomate, se tiendra le 10 juin est l'épilogue de plusieurs rounds de négociations qui se sont étalés sur plusieurs années.

Ce nouvel accord devrait consolider le principe de zéro droit de douane et d'aucune restriction quantitative pour les exportations vers les pays de l'Union européenne. Si jusqu'ici le partenariat économique était centré sur les biens, l'APE élargi intégrera les services, les investissements, la propriété intellectuelle, entre autres. L'accord élargi prévoit des mesures d'accompagnement pour aider les entreprises des pays signataires, notamment Madagascar, à se conformer aux normes européennes.

Droit de la concurrence : Un véritable levier de la croissance économique

NAVALONA R. | 5 JUIN | MIDI MADAGASCAR

La 2^e édition de la Journée nationale de la concurrence a été organisée, trois jours durant, par le Conseil de la concurrence, sous le patronage du ministre du Commerce et de la Consommation, en partenariat avec la BAD et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Une cinquantaine d'acteurs représentant toutes les parties prenantes œuvrant pour la promotion de la culture de la concurrence y ont participé activement.



À titre d'illustration, l'ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar, SEM Roland Kobia, des experts internationaux en matière de concurrence provenant de l'OCDE et du COMESA, des conseillers au sein du Conseil de la concurrence, l'administrateur du SIM (Syndicat des industries de Madagascar), ainsi qu'un enseignant-chercheur à l'Université d'Antananarivo sont intervenus durant cet événement dans le cadre de panels thématiques. La concurrence dans le pays et au-delà des frontières a été le thème débattu à cette occasion.

Affaire de tous

« Des points communs ont été soulevés par ces parties prenantes à l'issue de cette 2^e édition de la Journée

nationale de la concurrence. D'aucuns reconnaissent que l'application du droit de la concurrence constitue un véritable levier de croissance économique. Les experts en économie ont également souligné que les échanges commerciaux basés sur une concurrence saine et inclusive constituent le seul moyen de contribuer au développement économique d'une nation. Cependant, les pays en développement comme Madagascar se montrent plus réticents à la mettre en application », a déclaré Claude Richard Raharimanantsoa, président du Conseil de la concurrence, lors de la clôture de cet événement, hier, au Novotel à Ivandry. En outre, « la promotion de la culture de la concurrence est l'affaire de tous et non pas seulement de notre institution, ni du gouvernement, ni des entreprises, ni des consommateurs, ni des bailleurs. Une mobilisation collective s'impose ainsi, tout en renforçant la coopération avec les organisations internationales », a-t-il poursuivi.

Anticoncurrentielles

Par ailleurs, « des marchés ouverts et concurrentiels encouragent et stimulent la productivité, favorisent l'innovation et attirent des investissements, tout en soutenant la création d'emplois et l'amélioration de la qualité des biens et des services. L'économie nationale devient ensuite compétitive pour attaquer les marchés régionaux et internationaux. En revanche, le droit de la concurrence n'est pas rigide, mais plutôt flexible face à l'évolution du contexte local, voire mondial. Dans la foulée, une

campagne de sensibilisation sera menée pour accompagner les entreprises, les consommateurs et même les décideurs politiques vers une application juste de ce droit. En effet, certaines mesures prises par les décideurs pourraient s'avérer anticoncurrentielles. La finalité reste

l'amélioration du bien-être de la population », a évoqué le président du Conseil de la concurrence. De son côté, le secteur privé, représenté par le SIM, réclame un traitement égalitaire face à la loi entre les opérateurs d'une part, et vis-à-vis des consommateurs de l'autre.

Varuna SD et Varuna Living Forest : quatre ans d'actions en faveur de la biodiversité de l'océan Indien

ARH. | 5 JUIN | LES NOUVELLES

Antananarivo a accueilli, du 2 au 4 juin, la cérémonie de clôture des projets Varuna Science de la Durabilité (SD) et Varuna Living Forest (LF), à l'hôtel Carlton Anosy, réunissant chercheurs, autorités, ONG, journalistes, étudiants et communautés locales autour d'un objectif commun : renforcer la protection de la biodiversité dans le Sud-ouest de l'océan Indien.

Financé par l'Agence française de développement (AFD) et coordonné par Expertise France, le programme Varuna, représente un investissement de 10 millions d'euros déployé depuis 2022 à travers huit projets structurants dans la région. Pour la coordonnatrice du projet Varuna Living Forest au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Frédérique Jankowski, « Le programme cherchait à créer des réseaux structurants capables d'agir sur les enjeux de biodiversité, à mobiliser le secteur privé et à renforcer le dialogue entre sciences et sociétés ».

L'un des principaux acquis du projet Varuna LF réside dans la création de trois « Laboratoires Vivants Territoriaux » à Madagascar et aux Comores. Implantés à Tampofo, près de Fénérive-Est, dans la région de Ranomafana à Fianarantsoa et sur l'île de Mohéli, ces espaces rassemblent chercheurs, autorités locales, ONG et communautés pour expérimenter des solutions adaptées aux réalités du terrain. « Nous avons expérimenté une quinzaine d'innovations sociales et techniques. Aujourd'hui, plus de 1.000 personnes participent à ces initiatives pour améliorer la gouvernance de la biodiversité », souligne Frédérique Jankowski.

Sciences et sociétés

De son côté, le projet Varuna SD, piloté par l'Institut de recherche pour le développement (IRD), a misé sur le rapprochement entre science et société. Son responsable, Philippe Méral, explique : « Notre objectif était de faire sortir les résultats scientifiques dans la sphère publique,

en travaillant étroitement avec les médias, les ONG et les associations locales ».

Le projet a donné naissance à plusieurs outils de sensibilisation : films participatifs, ateliers multi-acteurs, vidéos ePOP et une exposition itinérante sur la biodiversité.



« Cette exposition a circulé dans tout Madagascar et a déjà touché plus de 34.000 visiteurs », précise Philippe Méral. Autant les initiateurs du projet que les parties prenantes ont affiché leur volonté d'inscrire les acquis dans la durée. Des supports pédagogiques et scientifiques ont été remis aux partenaires nationaux et locaux afin de poursuivre les efforts engagés. Pour les porteurs du programme, l'enjeu reste de transformer les connaissances scientifiques en actions concrètes au service des territoires et de la biodiversité.

Mirana Rajoharison – directrice exécutive Alefa Diaspora : « Madagascar doit aussi construire un pont vers la diaspora, et non plus seulement attendre l'inverse »

NAMBININA JAOZARA | 5 JUIN | LES NOUVELLES

Cette semaine, Les Nouvelles donne la parole à la diaspora. Parmi eux, Mirana Rajoharison, directrice exécutive

d'Alefa Diaspora a partagé son analyse des enjeux liés à la diaspora lors du CEO Summit qui s'est tenu du 9 au 10

avril. Elle y expose également sa vision du rôle que celle-ci pourrait jouer dans le développement de Madagascar dans les années à venir. Découvrez son analyse.

Pourquoi certains projets portés par la diaspora échouent-ils parfois ?

Il est vrai que l'on retient souvent l'image de nombreux projets portés par la diaspora qui finissent par échouer, et je ne mets pas cela en question. Cela s'explique peut-être par le lien affectif et nostalgique que les membres de la diaspora entretiennent avec leur pays d'origine. Cet attachement émotionnel peut nous conduire à abaisser certains mécanismes de vigilance. En d'autres termes, nous n'appliquons pas toujours les mêmes mesures de précaution et de sécurité que celles que nous adopterions dans un pays que nous ne connaissons pas ou avec lequel nous n'avons aucun lien personnel. Par exemple, lorsqu'un investisseur envisage de lancer un projet dans un pays qu'il ne connaît pas, comme la Guinée, il va recourir à des mécanismes de contrôle dont le « due diligence ». En revanche, lorsqu'il s'agit de son pays d'origine, l'attachement émotionnel peut parfois conduire à relâcher légèrement cette vigilance. C'est pourtant une erreur qu'il faut éviter.



J'ajouterais qu'il existe également un autre défi fréquemment observé au sein de la diaspora, et que je rencontre régulièrement dans mes échanges. C'est un phénomène contre lequel j'essaie d'ailleurs de sensibiliser et de lutter, car il peut constituer un frein à la réussite de certains projets. La diaspora risque peut-être de m'en vouloir pour ce que je vais dire, mais je pense qu'il faut aussi reconnaître une réalité. Le fait d'avoir vécu à l'étranger, découvert d'autres pays, accumulé différentes expériences professionnelles ou bénéficié d'autres parcours de formation peut parfois conduire certains membres de la diaspora à développer un sentiment de supériorité. Ce n'est pas nécessairement conscient, mais certains peuvent avoir l'impression de disposer d'une meilleure compréhension des enjeux ou d'un regard plus objectif sur la situation du pays.

On observe ainsi de nombreux membres de la diaspora qui commentent régulièrement l'actualité malgache, les questions de gouvernance ou encore les problèmes de corruption, en proposant des solutions qui ne sont pas toujours adaptées aux réalités locales. Or, une connaissance théorique ou une expérience acquise à l'étranger ne suffit pas toujours à appréhender la complexité du contexte national. À mon sens, ces deux biais, d'une part la baisse de vigilance liée à l'attachement émotionnel au pays, et d'autre part la tendance à surestimer sa compréhension des réalités locales expliquent en partie pourquoi

certains projets portés par la diaspora peinent à atteindre leurs objectifs ou finissent par échouer.

Dans un contexte de refondation et de défis politiques, quel rôle la diaspora peut-elle jouer au cours des cinq prochaines années ?

Avant de parler des perspectives à venir, il est important de rappeler que des initiatives existent déjà. Il ne s'agit pas de repartir de zéro. L'État a notamment élaboré un plan d'engagement de la diaspora visant à encourager les investissements des Malagasy de l'extérieur dans le pays. Toutefois, comme pour toute politique publique, sa mise en œuvre dépend des moyens disponibles. Chaque décision gouvernementale, chaque programme ou activité nécessite des financements, qu'ils proviennent de ressources nationales ou de partenaires extérieurs. C'est une réalité incontournable.

À ma connaissance, le volet consacré à la mobilisation de la diaspora a déjà commencé à se concrétiser. Une task force réunissant des représentants de la diaspora et du secteur privé a été mise en place afin de réfléchir aux mécanismes susceptibles de favoriser l'investissement et la participation économique des Malagasy de l'étranger. Son objectif est de se rendre dans les différents pays où résident d'importantes communautés malgaches, afin de réduire le fossé qui existe entre Madagascar et sa diaspora. Tant que cet écart subsiste, de nombreux membres de la diaspora conservent une perception parfois incomplète, voire erronée, des réalités du pays. Cette méconnaissance peut ensuite conduire à des erreurs lorsqu'ils souhaitent investir ou lancer des projets à Madagascar.

Voilà pour ce qui est déjà en place. Mais au regard du contexte géopolitique actuel, je suis convaincu que la diaspora représente un levier stratégique extraordinaire sur lequel Madagascar peut, et même doit, davantage s'appuyer. Pendant longtemps, ce potentiel est resté sous-exploité. Aujourd'hui, il est temps d'accélérer et de créer les conditions favorables pour encourager les membres de la diaspora à investir dans leur pays d'origine.

Cependant, cet effort ne peut pas reposer uniquement sur la diaspora. Madagascar doit également faire un pas vers elle. Il faut construire des passerelles, renforcer les liens et faciliter les échanges. On a souvent tendance à considérer que c'est à la diaspora de faire le pont entre son pays d'accueil et son pays d'origine. Pour ma part, je pense qu'à ce stade, la responsabilité doit être partagée. Madagascar doit lui aussi bâtir ce pont vers sa diaspora afin de l'inviter, de l'accompagner et de lui donner confiance pour investir et contribuer davantage au développement du pays.

On observe également une diminution de l'aide au développement, ce qui ouvre la voie à une réflexion plus large. La diaspora peut jouer un rôle clé pour compenser en partie ce recul, notamment en orientant le pays vers des mécanismes de financement plus innovants. Il ne s'agit plus uniquement de dépendre de l'aide institutionnelle, mais de se tourner davantage vers des financements privés et des investissements structurés.

Dans ce contexte, la question est donc de savoir concrètement à quoi peut ressembler cet engagement de la diaspora dans les prochaines années. Il s'agit notamment de créer des passerelles entre le secteur privé

malgache et celui de la diaspora. L'enjeu est de cibler en priorité la diaspora qui évolue déjà dans le monde des affaires, car on ne peut pas demander à tous les membres de la diaspora, notamment ceux qui n'ont pas d'expérience entrepreneuriale, d'investir directement dans des projets complexes au pays. Sans accompagnement, cela risquerait de conduire à des échecs. Il est donc essentiel de les encadrer et de les accompagner de manière structurée. Par ailleurs, dans les années à venir, on peut également anticiper une baisse

du tourisme traditionnel. La diaspora représente alors un vivier important de visiteurs potentiels qu'il est possible de mobiliser davantage pour le retour au pays. Enfin, elle constitue surtout une réserve exceptionnelle de compétences encore largement sous-exploitée. C'est un potentiel considérable sur lequel Madagascar peut s'appuyer davantage.

 **Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe**

 **+261 32 07 696 49 / +261 34 01 696 49**

 **ccifm@ccifm.mg / adhesion@ccifm.mg**

